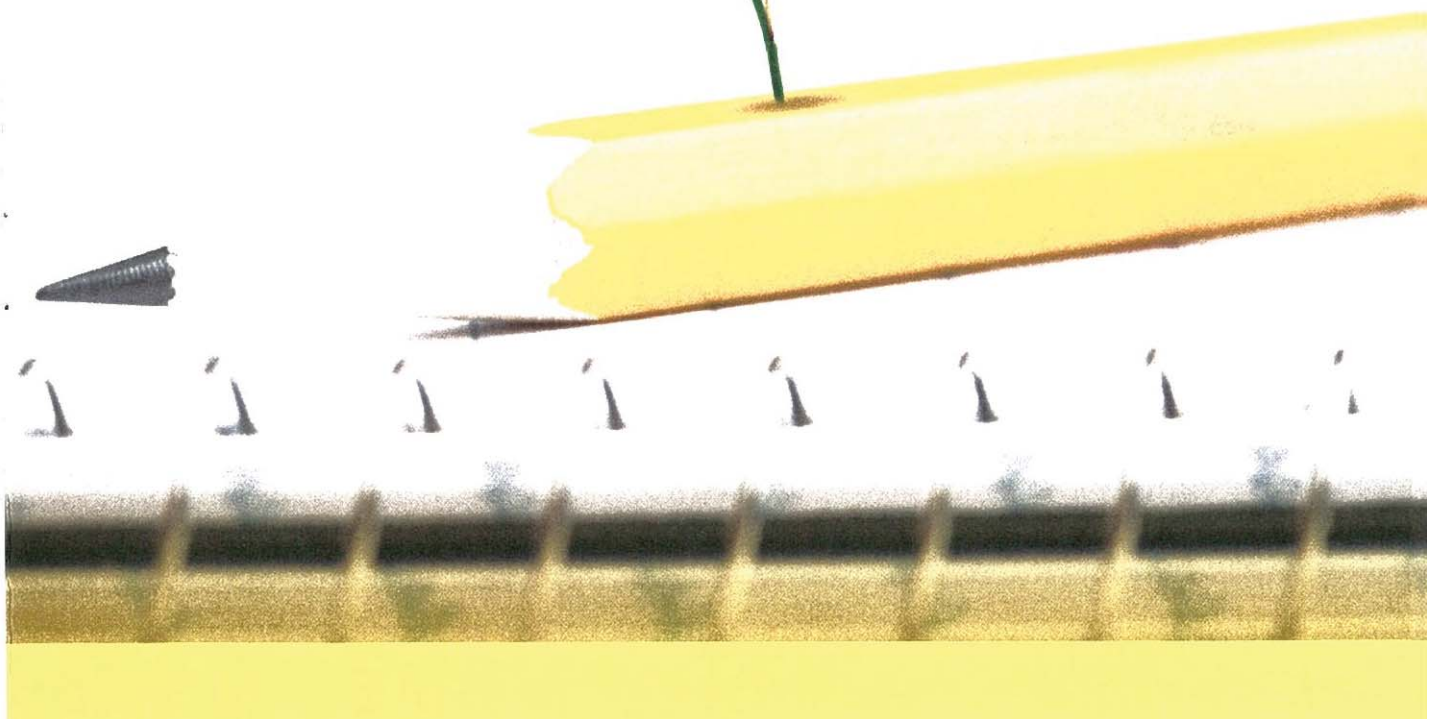
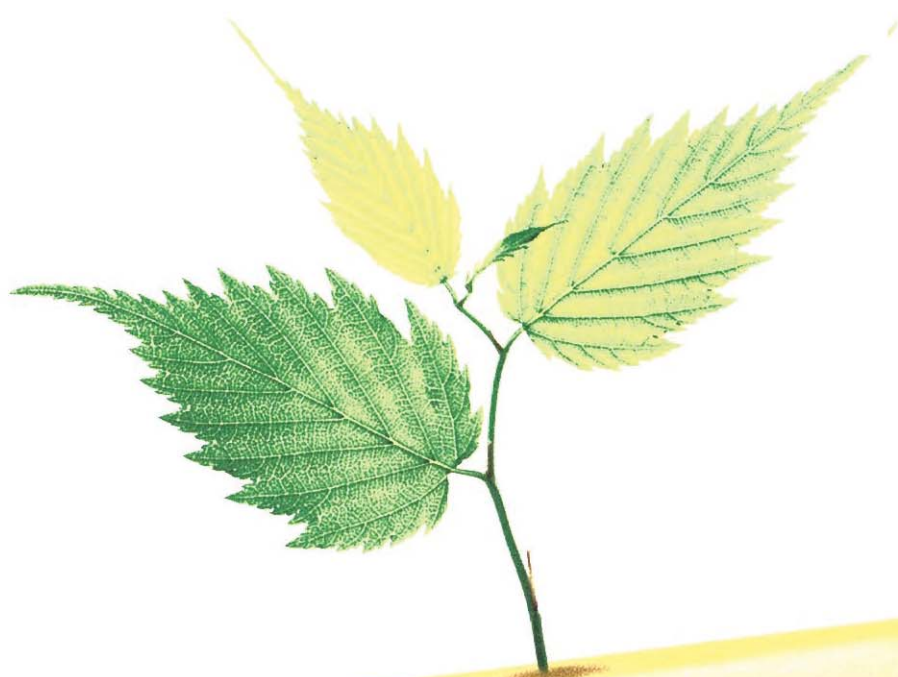


BIENVENUE FNEEQ-CSN

La solidarité engageante
de la FNEEQ-CSN



Bienvenue à la FNEEQ-CSN !

Nous vous souhaitons la plus chaleureuse bienvenue à la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN). La FNEEQ est une fédération de la CSN qui regroupe essentiellement des syndicats d'enseignantes et d'enseignants.

La FNEEQ a été fondée en 1969, alors que le système d'éducation connaissait un bouleversement majeur axé sur une plus grande accessibilité. Elle regroupe aujourd'hui la très grande majorité des enseignantes et des enseignants du réseau collégial ainsi que des chargées et des chargés de cours des universités; elle compte aussi des mem-

bres de syndicats d'établissements d'enseignement privés du primaire, du secondaire et du collégial.

La mission première de la FNEEQ est l'amélioration des conditions de travail de ses membres par l'entremise de la négociation et de l'application des conventions collectives. La fédération offre aux syndicats des services-conseils et des services de représentation afin d'établir les meilleures conditions possibles d'exercice de la profession. Elle a aussi à cœur de s'engager dans tous les débats sociaux d'importance et particulièrement ceux qui touchent l'éducation.





Le comité exécutif de la FNEEQ : Marie Blais, vice-présidente, Caroline Senneville, secrétaire générale, Micheline Thibodeau, vice-présidente et Jean Trudelle, président.

Être membre de la FNEEQ, c'est faire partie d'un syndicat autonome et prendre part de façon démocratique aux décisions et aux orientations de son syndicat.

Être membre de la FNEEQ, c'est aussi travailler pour l'amélioration de la qualité de l'enseignement à tous les niveaux. Nous faisons la promotion d'une éducation ouverte sur le monde, axée sur le développement de la personne et sur la formation d'une main-d'œuvre de qualité.

Être membre de la FNEEQ, c'est également participer à l'avènement d'une société plus démocratique, plus égalitaire, plus juste et plus saine. En font foi nos orientations sur

la réforme de la fiscalité pour une meilleure répartition de la richesse, sur la participation grandissante des femmes aux structures syndicales, sur un environnement plus sain, sur les solidarités internationales, plus particulièrement avec des enseignantes et des enseignants.

Nous vous invitons à prendre part à tous les débats dans vos assemblées et à vous engager activement dans l'un ou l'autre des comités de votre syndicat.

Le syndicat, c'est votre affaire!

Le comité exécutif de la FNEEQ

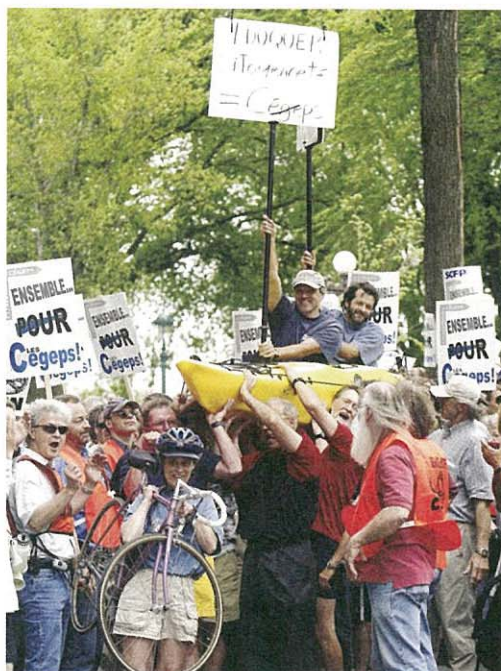
Un syndicalisme hors du commun autonome et solidaire

La FNEEQ (CSN) est une fédération de la Confédération des syndicats nationaux (CSN). Plus qu'une organisation syndicale, la CSN est un mouvement qui regroupe 300 000 travailleuses et travailleurs dans l'ensemble des secteurs d'activités du Québec.

Cela signifie que la FNEEQ (CSN) et ses syndicats affiliés participent aux différents débats qui traversent cette centrale et pèsent de tout leur poids pour faire progresser la société.

La structure de la CSN est exceptionnelle : les fédérations, dont la FNEEQ, sont autonomes. Cette question de l'autonomie d'une fédération est de première importance. Elle permet de constituer un pôle solide dans un champ d'activité particulier — dans notre cas en éducation — et d'agir avec toute la liberté et toute la représentativité voulues.

La confédération offre un espace supplémentaire de solidarité et de démocratie participative.



Être affilié à la CSN, c'est choisir de débattre des orientations de la centrale avec des travailleuses et des travailleurs en provenance de tous les secteurs de l'économie. En ce sens, le partage et la solidarité constituent véritablement l'assise de l'action collective.



L'organisation de la fédération



Les instances fédérales

Toutes et tous les délégués des syndicats affiliés se rencontrent au moment du congrès et des conseils fédéraux. Ces instances offrent l'occasion de se prononcer sur des enjeux sociaux et politiques, plus particulièrement ceux qui concernent l'enseignement.

Le congrès est l'autorité souveraine de la fédération, au cours duquel sont déterminées les orientations politiques générales et l'adoption du budget. Chaque syndicat a droit à un nombre de personnes déléguées officielles, fixé selon des proportions définies aux statuts et règlements. Lors du congrès triennal, les membres du comité exécutif, les personnes déléguées à la coordination des regroupements et celles du bureau fédéral et des comités de la fédération, sont élus.

Entre les congrès, les délégué-es sont conviés à participer aux conseils fédéraux, deux fois par année, contribuant ainsi au développement des grandes lignes des politiques générales selon les directives du congrès. Enfin, le bureau fédéral, dont la composition est établie par le congrès, se réunit au moins quatre fois par année. Il coordonne le travail des comités mis sur pied par le congrès et prend position sur toute matière susceptible d'affecter la fédération ou les membres des syndicats affiliés. Le bureau fédéral est composé de personnes désignées par les regroupements de la FNEEQ et élues par le congrès.

La composition de la FNEEQ représente en ce sens un atout considérable, car elle permet d'avoir une vue d'ensemble de l'éducation et de développer une grande expertise autant en enseignement primaire et secondaire que collégial et universitaire, tant dans les secteurs public que privé.

Les regroupements

Afin de favoriser la vie syndicale, les discussions et la résolution de problèmes communs, chaque syndicat fait partie de l'un des trois regroupements de la fédération. Chaque regroupement a un fonctionnement qui lui est propre.



Sous la responsabilité d'un membre du comité exécutif de la FNEEQ, l'équipe du regroupement cégep est composée d'une personne déléguée à la coordination, élue au congrès, de sept conseillères et conseillers syndicaux, des représentantes et des représentants aux différents comités de la convention collective et d'employé-es de bureau.

Regroupement cégep

Le regroupement cégep compte 46 syndicats, qui représentent 85 % des enseignantes et des enseignants du réseau collégial. Il a comme objectifs la négociation et l'application de la convention collective, la discussion et la solution de problèmes communs et la formation de groupes de travail pour l'étude de dossiers particuliers.

Cette instance se réunit minimalement trois fois par session, davantage en période de négociation. Parmi les dossiers particuliers dont le regroupement a été saisi, mentionnons celui sur la profession enseignante et celui sur les petites cohortes concernant les programmes à faible effectif d'étudiantes et d'étudiants.

En outre, le regroupement intervient dans des débats publics concernant, entre autres, le réseau collégial ou la réussite des étudiantes et des étudiants.

Regroupement université

Le regroupement université est composé de huit syndicats de chargées et de chargés de cours, du Syndicat des tutrices et tuteurs de la Télé-Université ainsi que de l'Association des chargées et chargés de l'enseignement de l'École de technologie supérieure. Peut s'y adjoindre l'Association des étudiant-es diplômé-es employé-es de McGill, qui rassemble les auxiliaires d'enseignement de cette université.

Cette instance se réunit environ six fois par année, parfois davantage. Son dossier prioritaire est la négociation regroupée. En effet, depuis 2000, les syndicats du regroupement université négocient systématiquement de façon concertée, en se fixant des objectifs communs, entre autres, en matière de rémunération. Pour chacun des cycles de négociation, ils signent une entente de solidarité, qui prévoit notamment un engagement à échanger l'information pertinente aux négociations, tout en reconnaissant l'autonomie des syndicats



en ce qui a trait à la négociation et à la stratégie. Des dossiers comme la formation à distance, la liberté académique ou la qualité de la formation universitaire s'ajoutent aux discussions portant sur les conditions de travail. En outre, le regroupement intervient dans le débat public sur les questions universitaires, comme la gouvernance des établissements ou les droits de scolarité. Mentionnons en terminant qu'il participe activement aux conférences de la *Coalition Of Contingent Labor* (COCAL), qui réunit des enseignants à statut précaire du Canada, des États-Unis et du Mexique.

Sous la responsabilité d'un membre du comité exécutif de la FNEEQ, l'équipe du regroupement université est composée d'une personne déléguée à la coordination, élue au congrès, de six conseillères et conseillers syndicaux et d'employés de bureau.

Regroupement privé

Le regroupement privé compte trente-deux syndicats d'enseignantes et d'enseignants, de niveaux primaire, secondaire et collégial, qui regroupent dans certains cas le personnel non enseignant.

Cette instance se réunit cinq fois par année pour discuter d'enjeux propres à la réalité des établissements privés, pour outiller les syndicats sur différents sujets tels la pré-

carité et les droits parentaux, pour n'en nommer que quelques-uns. Le regroupement développe également des stratégies de négociation.

En effet, chaque syndicat négociant localement sa convention collective, les réunions du regroupement sont donc une instance essentielle pour prendre connaissance des gains des uns et des autres et ainsi améliorer les conditions de travail des membres.

Sous la responsabilité d'un membre du comité exécutif de la FNEEQ, l'équipe du regroupement privé est composée d'une personne déléguée à la coordination, élue au congrès, de quatre conseillères et conseillers syndicaux et d'une employée de bureau.



Les comités de la fédération

Les comités fédéraux de la FNEEQ sont composés de membres des syndicats. C'est au congrès que sont élus les membres des comités. Leurs mandats s'inscrivent dans la réalisation des mandats de la fédération. Ces comités ont pour fonction principale de soumettre aux membres du comité exécutif et du bureau fédéral des orientations, conformément aux décisions prises par le congrès.



Les personnes élues aux différents comités, lors du congrès tenu en juin 2009.

Assurances et régimes de retraite

Le comité fédéral des assurances et des régimes de retraite (CFARR) traite de toute question touchant les régimes d'assurance et de retraite des syndicats. Il est composé de membres en provenance des trois regroupements. En ce qui concerne les régimes d'assurances, il conseille la fédération et les syndicats adhérents des trois regroupements sur les conditions de renouvellement de la police collective. En fonction des mandats de la réunion des syndicats adhérents (RSA) composée d'une personne déléguée de chaque syndicat adhérent, il négocie les contrats. Il assume aussi un rôle de conseil et de représentation pour les membres qui cotisent au régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP).

Précarité, relève et vie syndicales

Le comité fédéral sur la précarité, la relève et la vie syndicale a pour mandat de produire des formations et des outils favorisant l'animation de la vie syndicale. Le renouvellement des équipes syndicales est au cœur des préoccupations du comité. De plus, il documente et alimente les réflexions concernant la stabilisation de l'emploi, les conditions de travail et de militantisme des enseignantes et des enseignants à statut précaire.

FEMMES

Le comité femmes a pour principal mandat de faire avancer la condition des femmes à la fédération, tant en matière de conditions de travail que de conditions de vie. Il soutient, appuie et informe les différentes instances de la fédération des questions liées à la condition féminine. Son action a surtout été orientée sur la participation plus active des femmes aux structures et à la vie syndicales de même qu'à la conciliation famille-travail.



Santé et sécurité et environnement

Le comité fédéral de santé et sécurité et environnement a pour mandat général d'appuyer, de former et d'informer les syndicats affiliés sur toute matière relevant de la santé et de la sécurité au travail. Pour la réalisation de son mandat, il favorise le développement de la prévention en milieu de travail.

Depuis juin 2005, le conseil fédéral a aussi mandaté le comité pour développer une approche environnementale. Lors du congrès du mai 2009, le comité fut mandaté pour intervenir énergiquement sur toutes les tribunes pour réclamer un changement de cap majeur au développement industriel et économique. C'est ainsi que la FNEEQ favorisera l'émergence d'un deuxième front politique sur l'environnement au sein de la confédération et des organisations sociales et syndicales.



PHOTO : FLICKR / TMAB2003

Action internationale

La FNEEQ est engagée activement, sous plusieurs formes, en solidarité internationale.

Par solidarité internationale, la FNEEQ entend tout appui à un organisme ou un regroupement luttant pour changer ou améliorer les conditions de vie ou de travail. Cette orientation s'inscrit dans une perspective de transformation sociale, particulièrement dans les pays en développement.

Ainsi, la FNEEQ contribue au financement de plusieurs stages d'étudiantes et d'étudiants à l'étranger, dans le cadre de leur formation académique. La FNEEQ participe aussi à des actions solidaires, plus particulièrement en appui à des enseignantes et à

des enseignants qui luttent pour la reconnaissance de la profession ou du syndicalisme à travers le monde. Les valeurs que défend la FNEEQ sont celles de démocratie syndicale, de paix et d'une plus grande justice sociale. En ce sens, elle est membre de l'Internationale de l'éducation.

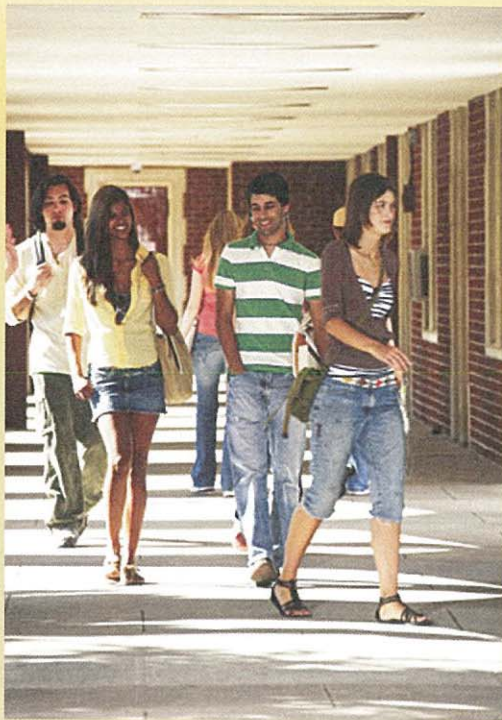
Le comité d'action internationale a mis sur pied un réseau de répondants locaux. C'est par ce réseau que les informations sont accessibles aux membres dans les syndicats. Créer des liens, appuyer le travail de syndicats d'enseignantes et d'enseignants ailleurs dans le monde, participer à différentes mobilisations sont autant d'actions que nous menons depuis plus de 25 ans.



École et société

Le comité école et société est composé de cinq personnes enseignantes en provenance des syndicats et élues par le congrès. Deux sont en provenance des syndicats de cégep, une des syndicats des universités et une autre des syndicats des institutions privées. Le cinquième poste est ouvert à toutes et tous. Le comité a pour mandat principal de fournir des analyses qui enrichissent la réflexion des membres et des instances sur les problématiques actuelles ou nouvelles en éducation.

L'essentiel des travaux du comité consiste en la préparation de documents présentés aux réunions du conseil fédéral ou aux instances des regroupements, ainsi que de mémoires déposés lors dans les consultations publiques du gouvernement ou des différents organismes gouvernementaux. Le comité publie aussi une chronique mensuelle au bénéfice des journaux locaux des syndicats. Enfin, différents sujets portant



sur des enjeux de société et d'éducation font l'objet de travaux de la part du comité, sous forme de dossiers d'appui aux interventions de la fédération.





fneeq 
 Fédération nationale
 des enseignantes et
 des enseignants
 du Québec

La FNEEQ à Montréal...

1601, av. De Lorimier
 Montréal (Québec) H2K 4M5
Tél. 514 598-2241 Téléc. 514 598-2190
Sans frais 1 877 312-2241
 reception@fneeq.qc.ca | www.fneeq.qc.ca

... et à Québec

155, boul. Charest Est, bur. 452
 Québec (Québec) G1K 3G6
 Téléc. 418 647-5727
Tél. 418 647-5865
Sans frais 1 877 271-5865

Photos : France Désaulniers, Clément Allard. Graphisme : Brunel Design.
 Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Bibliothèque et
 Archives du Canada. ISBN-13 978-2-923606-15-6 Imprimé sur papier recyclé. Avril 2010.



Sources Mixtes
 Groupe de produits issu de forêts bien
 gérées et d'autres sources contrôlées.
 www.fsc.org Cert no. SGS-COC-2844
 © 1996 Forest Stewardship Council